

Déclaration liminaire de l'Unsa-éducation au CDEN du 15 février 2018

L'Unsa-éducation constate avec dépit que les moyens alloués ne sont pas en adéquation avec les ambitions affichées.

Quelques chiffres pour illustrer notre propos dans le 1^{er} degré :

- **Les écoles maternelles** du département sont globalement ponctionnées de 8,75 ETP (équivalents temps-plein)
- **Les regroupements pédagogiques intercommunaux**, tous hors éducation prioritaire et en milieu très rural, sont globalement ponctionnées de 8,58 ETP
- **Les écoles élémentaires et les écoles primaires** bénéficient globalement d'une dotation de 16,91 ETP. Mais de fortes disparités apparaissent entre l'éducation prioritaire (REP et REP+) et le reste du département : **L'éducation prioritaire**, grâce aux dédoublements des classes de CP et de CE1, bénéficie d'une dotation positive de 39 ETP. **Le reste du département** n'est pas du tout logé à la même enseigne : un effort de pas moins de 22,09 ETP est demandé à l'ensemble de ces écoles en milieu rural ou péri-urbain.

Dans le détail, en REP et REP+, on comptabilise certes 54 fermetures de classes monolingues, mais 91 ouvertures monolingues et 2 classes bilingues. Cela s'explique essentiellement par les fermetures des classes de CE1 actuelles et des ouvertures de classes de CE1 dédoublées.

En fixant arbitrairement le repère à 15 dans les classes dédoublées dans le Haut-Rhin, on est clairement en deçà des objectifs ministériels.

En dehors de l'éducation prioritaire, c'est l'enseignement monolingue qui paie le plus lourd tribut : 33 fermetures pour seulement 6 ouvertures, soit un bilan de -27 ETP.

Le bilinguisme s'en sort mieux avec un bilan positif de 6,5 ETP (4 fermetures pour 10,5 ouvertures, classes et sections amalgamées).

Même les décharges de directions affichent un solde négatif : -1,59 ETP.

Les fusions et les regroupements d'écoles :

L'Unsa-éducation est attachée à une école publique de proximité et de qualité. Notre fédération est favorable à une politique locale et concertée d'aménagement du tissu scolaire qui dépasse les ajustements aux évolutions démographiques et prépare l'avenir pour garantir une offre éducative de qualité. Pour l'Unsa-éducation, les politiques de regroupements pédagogiques concentrés ou les fusions d'école ne sont pas condamnables a priori. Conduites en partenariat avec l'ensemble des acteurs et par *des démarches transparentes et concertées* (ce qui relève actuellement de l'exception), qui veillent aux spécificités du territoire, aux besoins des enfants les plus jeunes en particulier, à la préservation d'une taille raisonnable d'école, entérinées après consultation des conseils d'école, CTSD et CDEN, les réorganisations territoriales et administratives **doivent avoir pour objectif d'améliorer sensiblement les conditions d'éducation des élèves et de travail des équipes.**

Trop souvent, ces regroupements et fusions sont perçus comme des stratégies pour gagner des postes.

Bilinguisme :

Le sujet est extrêmement politique ou politisé d'où la difficulté à le traiter de manière objective. Notre rôle est de poser un regard syndical, rationnel sur cette filière et ses conséquences pour les personnels, les élèves, les familles.

Nous demandons une pause sur le développement des sites bilingues de manière à consolider l'existant pour le rendre plus efficient et performant.

Les ressources humaines ne sont plus suffisantes. En effet des ouvertures de classes bilingues n'ont pas pu être effectuées lors du dernier CTSD alors que les seuils-repères étaient dépassés.

S'ajoute à cela un risque de baisse du niveau des enseignants recrutés, soit dans la maîtrise de la langue allemande elle-même, soit plus globalement d'un point de vue pédagogique ; particulièrement lorsqu'il s'agit de contractuels n'ayant aucune formation.

C'est donc bien la qualité de l'enseignement dans cette filière qui est en jeu.

Ainsi l'Unsa-éducation demande :

- un moratoire sur la création de nouveaux sites bilingues et demande de renégocier à la baisse de l'objectif 2030 qui nous semble totalement irréaliste (50% des élèves en maternelle, 25% des élèves de 6^{ème}).
- un démarrage en moyenne section de maternelle plutôt qu'en petite section (ce qui se fait déjà sur certains sites).
- l'exploration d'autres pistes pour l'apprentissage de l'allemand, en dehors de du bilinguisme paritaire et de l'allemand renforcé.

Enfin, nous sommes impatients de connaître les résultats de l'évaluation du laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication commandée par le Rectorat sur le bilinguisme de ses impacts dans notre académie.